

M. FABRICE VIL :

3335

Je vous remercie à vous. Au revoir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3340

Bonne fin de journée.

M. FABRICE VIL :

3345

Vous aussi. Je pars pour le Nicaragua demain matin, donc on ne se revoit pas.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3350

Bon voyage. Dernier acte de participation citoyenne à Montréal.

M. FABRICE VIL :

Voilà.

3355

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Madame Michèle Chappaz, s'il vous plaît.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3360

Bonjour, chers commissaires, merci de m'accueillir aujourd'hui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3365 Bonjour.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3370 Je suis ici à titre personnel. Je suis une femme qui a lutté au niveau terrain contre la discrimination depuis l'âge de 17, 18 ans. J'essaie d'être une alliée dans tout ce que cela comporte pour lutter contre les discriminations, que ce soit racial ou autres et c'est à ce titre-là que je voulais être là aujourd'hui. J'ai siégé sur le Conseil des Montréalaises jusqu'à très récemment, j'ai aussi siégé sur un conseil d'administration d'un groupe d'aînés qui luttent contre la discrimination interculturelle. J'ai été intervenante terrain. J'ai vu beaucoup de choses.

3375 Donc, je suis là avec ce chapeau-là, mais je veux vous parler d'abord et avant tout comme je vous ai soumis dans mon document écrit de l'analyse différenciée selon les sexes « plus ». Et le « plus » est très, très important. Parce que l'analyse différenciée selon les sexes comme on peut l'avoir pratiquée, ça parle seulement des femmes. Et c'est important qu'on parle des femmes, très, très important, mais le « plus » se réfère à ce qu'on appelle l'intersection des discriminations et ce « plus » là est absolument primordial dans toutes les analyses qu'on peut faire des programmes, des mesures que met sur pied la Ville.

3385 Pour moi, tout ça c'est une question de justice sociale et c'est pour ça que je prends la peine d'être là, malgré ma nervosité puis tout, que j'aime pas parler en public. Pour moi la discrimination systémique c'est le résultat d'une série de gestes ou d'exclusion ou une série de gestes, d'absence de gestes d'inclusion. Et ça mène à des effets, ça met en péril les membres des groupes vulnérables, puis qui subissent les conséquences de tout cet impact-là. C'est pour ça, par exemple qu'aujourd'hui qu'on se retrouve avec des stations de métro qui ne sont pas
3390 accessibles et je déplore cela. Et on est toutes et tous à une minute d'être handicapés.

3395 Donc, on se retrouve dans une situation aujourd'hui où on doit défaire du travail qui a été fait il y a 50 ans pour le refaire en tenant compte de l'inclusion. Moi je rêve d'un jour où on va penser à l'inclusion dès le début des projets, puis l'inclusion « at large ». L'inclusion - j'ai même pris des notes - c'est une priorité pour nos choix financiers, nos choix de ressource, nos allocations, la distribution de tout, tout, tout. Et ça empêcherait des choses comme il y a moins de centres de loisirs dans certains quartiers que dans d'autres, par exemple. C'est un exemple que j'ai entendu tout à l'heure.

3400 Alors, les conséquences de la discrimination augmentent lorsque les personnes qui la vivent sont aux croisés des chemins. Alors, une femme à mobilité réduite racisée va évidemment avoir plus de conséquences de la discrimination qu'une femme blanche, comme moi par exemple. Donc, c'est pour ça que l'analyse différencié selon les sexes « plus », l'ADS+, c'est important que vous l'utilisiez dans vos recommandations. Ça permet après de prioriser les groupes qui ont besoin de redressement. Et c'est pour ça que je tenais absolument à être là aujourd'hui.

3410 Je vous ai soumis l'avis du Conseil des Montréalaises qui parlait de l'itinérance. L'itinérance des femmes voire l'invisible. J'attire votre attention aux recommandations en page 22 à 25 où la première recommandation est d'utiliser l'ADS+.

3415 Et la Ville fait ça, elle fait ça le plus possible, mais il faut le faire dans tous les services, pas juste au service SDIS. Il faut faire ça en aménagement, en logement, à l'OHMH, il faut faire ça partout, partout, partout. Alors, s'il y a un message que je porte aujourd'hui c'est celui-là, c'est que l'ADS+ devienne transversale dans tous les domaines et compétences de la Ville.

3420 Il y a eu des critiques dans l'avis du Conseil des Montréalaises sur les dénombrements en itinérance qui ont eu lieu à Montréal, et le deuxième dénombrement qui a eu lieu en 2018 a pris en compte certaines de ces critiques-là.

Et je vous ai envoyé un exemple qui montre que l'ADS+ quand on l'utilise, on nous amène à vraiment cibler des priorités d'action. Alors, dans le cas que je vous ai envoyé sur le dénombrement c'était à la page 12 du rapport. Les femmes étaient plus susceptibles de se trouver dans des ressources de transition.

3425

Alors on est capable de cibler où se trouve les femmes, mais pas juste ça, on a vu aussi qu'il y a une plus grande proportion de femmes était autochtone et tout particulièrement inuit.

3430

Alors, en divisant, en regardant, ce n'est pas juste les itinérants, dans une situation d'itinérance visible, là, parce que c'est sûr qu'il reste des itinérants en situation invisible. On peut les cibler puis dire : bien, non seulement il y a des femmes qui vivent ça, mais il y a une grande proportion de femmes autochtone et inuit. Donc, c'est important de l'utiliser encore l'ADS+. Je vais le répéter quatre, cinq, six, dix fois. Puis ce n'est pas juste pour, dans ce cas-ci les femmes autochtones, mais imaginez une femme à mobilité réduite qui se retrouve en situation d'itinérance, ça va être complètement une catastrophe.

3435

Les personnes LGBT aussi sont surreprésentées dans la population itinérante. Les personnes racisées également, mais surtout les autochtones ici à Montréal. Donc, ces intersections ont un impact multiplicateur. Et comme je vous écrivais, les personnes itinérantes qui sont déjà les plus vulnérables ces intersections peuvent s'avérer mortelles. On a vu cet été qu'il y a eu 14 personnes autochtones qui sont décédées dont 12 étaient des femmes.

3440

Alors, le projet résilience dans ce cadre-là que la Ville met sur pied c'est vraiment très bienvenue, de la même façon le bureau de gouvernance en itinérance à Montréal qui vient d'annoncer le Réflexe Montréal, des financements supplémentaires qui tiennent compte de l'ADS+, qui tiennent compte de la réalité inuit, de la réalité des femmes, c'est vraiment très important. Alors, on félicite ces efforts-là. Mais il reste beaucoup de travail à faire pour rendre tout ça conscient.

3445

3450 Puis je reviens d'une conférence pancanadienne sur l'itinérance où on apprend que le taux, l'espérance de vie des personnes itinérantes est réduite de 50%. Alors, ça veut dire, si moi je vis à 82 ans, bien une personne itinérante c'est 41. C'est une crise de justice sociale, c'est effrayant.

3455 On apprenait aussi qu'à l'échelle du Canada, le tiers des personnes itinérantes sont autochtones. Donc, il y a vraiment une discrimination fondamentale qui est en train de se faire envers les personnes autochtones.

3460 En général, je pense qu'il y a une discrimination face aux personnes itinérantes, puis je parle de ça, je sais que la consultation sur le profilage social en a fait état. Je tenais à revenir quand même puis de parler un peu de ça. Il y a des préjugés qui circulent sur les personnes itinérantes et ça, c'est comme la base de la discrimination. Alors, il y a ces préjugés-là tout le temps. Il y a un manque de compréhension face à ces personnes, comment elles sont arrivées là. On a plein d'*assumptions*...

3465

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

D'idées reçues.

3470

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3475

D'idées reçues, merci. Et on peut même leur refuser l'accès dans certains services. Je pense aux bibliothèques. J'ai vu récemment deux gardiens de sécurité empêcher aux itinérants de rentrer dans le métro pour se réchauffer, une journée très froide. Non, c'est de la discrimination à mon sens.

Il y a une judiciarisation des personnes racisées et itinérantes qui ne tient pas debout non plus. Alors, je sais que la Ville fait beaucoup d'efforts pour limiter cette judiciarisation-là, mais je pense qu'on doit vraiment réitérer ce message-là.

3480

Je pense qu'il faut arrêter l'architecture hostile. Ça, c'est vraiment un point essentiel. L'architecture hostile c'est comme des bancs de parc où on met une barre dans le milieu pour pas que les personnes itinérantes dorment dessus. Où on met des pics sur les endroits où on pourrait se réchauffer. C'est des messages qui disent : allez-vous-en! On ne veut pas de vous ici, vous n'êtes pas les bienvenues sur notre terre, notre ville.

3485

3490

Mais je pense que c'est dans l'accès au logement qu'il y a le plus de possibilités de discrimination. Le Conseil des Montréalaises va bientôt déposer un mémoire sur les personnes handicapées et l'accès au logement. Je vous encourage à le lire, mais il n'est pas sorti. Ça fait que je ne peux pas vous le déposer, mais j'espère que vous allez pouvoir tenir compte de ça.

3495

Les personnes itinérantes ont beaucoup de difficulté à accéder à un logement. Je me demande s'il n'y a pas moyen de faire, de réserver des proportions dans le logement social pour les personnes itinérantes. Un 15% réservé, là, quelque chose qui va les aider à s'en sortir, parce que ce n'est pas vrai que les propriétaires privés vont être capable de gérer tout ça, tout le temps.

3500

Puis ce n'est pas non plus 10% de moins que la valeur du marché qui va faire en sorte qu'une personne itinérante va pouvoir accéder à un logement. Puis je pense que c'est vraiment là où on a beaucoup de travail à faire, puisque le logement est vraiment la base. C'est un droit de base des citoyens et citoyennes.

3505

Alors, encore une fois je rêve à l'inclusion, qu'on pense dans tous nos projets de transport collectif qu'on pense l'inclusion. Tout le monde est-tu capable de rentrer dans le métro. Tout le monde est-tu capable de prendre l'autobus. En loisir, est-ce que tout le monde peut participer aux loisirs, aux espaces commerciaux.

Comment la Ville peut intervenir pour améliorer l'inclusion de tout le monde. Puis je sais qu'il y a beaucoup de travail qui se fait à la Ville, je le sais, je suis contente, je félicite la Ville,

3510 mais ne lâchez pas, l'ADS+ est vraiment l'outil à mettre en place dans tous les services de la Ville puis de peut-être travailler la résistance qu'il peut y avoir quand on parle du racisme puis de la discrimination dans les services de la Ville.

Voilà.

3515

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3520 Merci. Merci beaucoup. Il y a beaucoup de choses dans votre présentation. Je vais, moi je vais m'arrêter à un élément qui est à la fin des notes que vous nous avez présentées en mémoire. Évidemment, vous avez parlé du Square Cabot, l'organisme qui a dû fermer ses portes, de la mort de toutes ces personnes itinérantes dont 12 étaient des femmes. Et vous avez dit que la Ville avait mis en place le projet « résilience » pour améliorer cette situation, mais que c'était temporaire.

3525

Est-ce que vous pourriez nous en parler?

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3530 Oui. Je ne sais pas tout sur ce projet-là, mais un petit peu. Je sais que c'est un projet qui a beaucoup de partenaires, beaucoup de partenaires concertés. Doris travaille là-dessus, la Ville va participer, il y a d'autres partenaires aussi. C'est sept mois parce que l'édifice dans lequel se situe le projet sera détruit. Donc, il y a eu des ententes, des négociations pour avoir cet espace-là. J'en sais pas plus que ça. Quand l'organisme « Open door » a fermé, il a été déplacé au Plateau, mais la population n'a pas suivi.

3535

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui, sur Parc.

3540 **Mme MICHÈLE CHAPPAZ :**

Sur Parc c'est ça. Donc, ce qui se passe c'est qu'on va mettre sur pied ce projet-là. On ne sait pas après ce qui va se passer.

3545 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

O.K. C'est tout ce que vous pouvez nous dire là-dessus. O.K. Donc, ils vont éventuellement l'analyser et voir avant l'hiver?

3550

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3555 Là, c'est mis en place. Je pense que c'est lancé cette semaine le projet « Résilience ». Donc, un centre de jour pour les personnes autochtones du Square Cabot, qui va avoir lieu dans le restaurant en face, qui était le Miso.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3560 Parfait. Judy Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3565 Oui, bonjour. Est-ce que je peux vous demander de dire quelques mots sur la difficulté de quantifier les phénomènes de l'itinérance des femmes?

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

Itinérance cachée. Oui.

3570

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui. Et la discrimination systémique qui est produite par ces difficultés de dénombrement.

3575

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3580

Oui. Alors, l'itinérance, dans le rapport, dans l'avis du Conseil des montréalaises et tous les travaux qui ont été faits au Conseil, ce qui a été trouvé c'est que les femmes ont plusieurs réticences à partager leur situation précaire. Elles ont peur pour leur sécurité aussi. Donc, elles sont plus aptes ou en tout cas, plus, elles vont plus faire du coach surfing. Elles vont rester chez des amis. Donc, elles vont trouver des réponses temporaires à cette situation-là, sans toutefois se sortir de la situation d'itinérance. Donc, c'est caché, c'est voilé. On ne le voit pas.

3585

Puis la deuxième partie de votre question c'était?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Puis la discrimination systémique qui en résulte.

3590

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3595

Oui. Mais donc, on n'a pas nécessairement les services adaptés pour répondre aux besoins des femmes. Mais le besoin primaire de ces femmes-là, c'est un logement qu'elles sont capables de payer. Et si on ne change pas les choses qu'on fait ici comme ailleurs au Canada, on s'en va vers une crise majeure, sociale, où il y aura pas assez de logements. Donc, si elles pouvaient se payer leur logement, ces femmes-là ne se retrouveraient pas cette situation-là. Il y a peut-être d'autres facteurs, mais quand c'est caché, je pense que c'est le principal.

3600 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Est-ce que la commission de la santé mentale du Canada a mis sur pied des projets sur le logement?

3605 **Mme MICHÈLE CHAPPAZ :**

Je ne sais pas.

3610 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Vous n'êtes pas au courant, d'accord.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

Commission nationale sur la santé mentale, mais je vais aller m'informer.

3615

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Je pense en collaboration avec des structures municipales, il me semble.

3620 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Jean-François?

3625

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Au niveau de l'ADS+, vous en appelez à une extension de l'utilisation de la méthode à d'autres services de Montréal. Des exemples de villes qui ont fait cette expansion-là?

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3630

Dans le Canada anglais on appelle ça ACS, Analysis comparative general... en tout cas, c'est l'analyse comparée entre les sexes. Ce n'est pas pareil. Mais je sais qu'il y a d'autres villes qui utilisent ça, mais est-ce qu'elles ont été capables de l'amener partout? Ça, je ne le sais pas. Puis je ne sais pas qu'est-ce qui se passe en Finlande ou en Suède, mais il y a des exemples
3635 qui sont dans ma tête, de villes où on a pensé à l'aménagement en termes d'inclusion. Et donc, c'est des villes où tout le monde peut circuler. Ça fait que juste ça, ça les...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3640

Vous voyez le résultat. Donc, quelque part il y a eu...

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3645

Il y a eu quelque chose, mais on ne sait pas comment. Est-ce que c'était une volonté politique, est-ce que c'était un financement, on ne sait pas. Je ne le sais pas. Quelqu'un le sait. Peut-être le service Femmes et Villes, l'organisme Femmes et Villes aurait une réponse à cette question-là. Qu'il y ait un organisme international là.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3650

O.K. Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3655

Habib.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

3660

Merci pour votre présentation. Vous avez dit que la discrimination systémique c'est, ce sont des séries de gestes qui sont présents.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3665

Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

3670

Mais ce qui a attiré mon attention c'est l'absence de gestes qui corrigent. Moi j'aime bien les chiffres. Si je vous dis dans l'espace municipal, l'absence de geste?

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3675

Bien, on n'a pas fait des stations de métro accessibles. C'est une absence. Que ce soit conscient ou pas.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

3680

Je comprends. Mais à peu près, est-ce qu'il y a beaucoup de ce type de geste absent, selon vous? On n'a pas de chiffre. Est-ce qu'à votre avis, il y a un recensement de manque ou de gestes qui peuvent être attribués à la discrimination systémique?

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3685

Je pense que, alors là, je vous parle comme prof, parce que j'ai enseigné aussi la prévention de la violence. On a des biais tout le monde dans notre société puis ça fait en sorte qu'on exclut des gens dans les lieux de décision. Quand on exclut certaines personnes dans les

lieux de décision, forcément on oublie des choses, puis c'est ça les gestes. Ça fait que, est-ce qu'on a un chiffre rattaché à ça? Je ne pense pas.

3690

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Est-ce qu'il y a une recherche qui a été faite là-dessus?

3695

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

Sûrement, dans le milieu universitaire il y a quelque chose sur les biais puis le manque de représentativité, la proportionnelle, sûrement, mais moi j'ai pas ça.

3700

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

O.K. Merci.

3705

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Mais comme vous le disiez, si le paradigme changeait et si on partait de la prémisse qu'on va penser à inclure tout le temps.

3710

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

Oui, tout le monde et tout le temps, oui.

3715

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Tout le temps. On oublierait moins de monde. On oublierait moins de situations.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3720

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3725

Je vais vous remercier, Madame Chappaz.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3730

Merci, merci beaucoup.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3735

Merci à vous de votre présence aujourd'hui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je vais appeler Monsieur Rémy Paulin Twahirwa. Bonjour Monsieur.

3740

M. RÉMY PAULIN TWAHIRWA :

Bonjour. Donc, bonsoir plutôt. On est là un peu tard.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3745

On est là depuis le matin nous autres.